

Infirmes, Monique dévorera les 10 km de Lausanne

Saint-Légier La résidente de la Cité du Genévrier sera tractée sur une chaise tout terrain par deux employés de l'institution. Elle en sourit déjà.



Jimmy Salchegger, Monique et Fabrice Kurz (de g. à dr.) à l'entraînement.

Image: PHILIPPE MAEDER

«Son sourire constitue la plus belle des motivations pour nous», confie Jimmy Salchegger et Fabrice Kurz, employés à l'administration de la Cité du Genévrier (Fondation Eben-Hézer), à Saint-Légier. Adeptes de la course à pied, le duo a décidé de faire partager sa passion à une résidente de l'institution, Monique (46 ans), souffrant d'une infirmité motrice cérébrale et d'un handicap mental. Le trio participera, le 25 avril, à la traditionnelle course des 10 km de Lausanne avec une joëlette, sorte de fauteuil roulant tout-terrain (lire ci-contre).

«C'est une magnifique initiative d'insertion d'une personne dite «différente» dans la société, relève Eric Haberkorn, directeur. D'autant qu'elle émane de deux collaborateurs qui n'accompagnent pas au quotidien des personnes en situation de handicap.» En effet, à la Cité du Genévrier, Jimmy Salchegger œuvre comme assistant en ressources humaines et Fabrice Kurz est comptable. Mais une complicité s'est déjà tissée entre les deux sportifs amateurs et Monique. Qui, en évoquant la course, se fait volubile et malicieuse: «Je me réjouis de regarder le paysage et de les voir courir.» Ce qu'elle a d'ailleurs déjà pu apprécier lors des premiers entraînements effectués au bord du lac, à La Tour-de-Peilz. «Ceux-ci visaient surtout à vérifier si Monique était en mesure de tenir le coup dans la joëlette lors d'une course de plus d'une heure, commente Jimmy Salchegger. Désormais, les entraînements nous permettent de nous familiariser, Fabrice et moi, avec cet engin tout en testant notre résistance.»

Le fan-club est prêt

Le résultat de ces courses paraît très concluant. Car, à chaque retour au sein de l'institution, Monique ne cache pas sa joie à ses camarades, suscitant une certaine effervescence dans son groupe. A tel point qu'un fan-club a été créé, avec T-shirts spéciaux et drapeaux, pour soutenir le trio lors de la course. «Ce sera une première pour tous les trois, glisse Fabrice Kurz. Nous ne nous sommes jamais lancé un tel défi lors d'une course officielle.» Mais cette première pourrait être reconduite. Car, à la Cité du Genévrier, l'aventure de Monique,

Par Claude Béda 09.04.2015

Des loisirs pour tous

«Nous offrons aux personnes en situation de handicap un nouveau mode d'intégration dans le monde du sport», explique Christine Michel, présidente de **Loisirs pour tous**, à Châtel-Saint-Denis (FR). C'est la fondation, sans but lucratif, qui a mis la joëlette à disposition de la Cité du Genévrier afin que Monique puisse participer aux 10 km de Lausanne. «Elle ne sera pas la seule, ajoute Christine Michel. Au total, six de nos engins seront utilisés lors de cette même compétition. Une de nos joëlettes va même participer au Marathon de Paris ce week-end.» Fondée en 2009 par la Jeune Chambre internationale, l'association œuvre dans le canton de Fribourg et sur la Riviera vaudoise. Elle propose aux personnes à mobilité réduite une palette de loisirs et d'activités sportives.

La fondation possède, outre ses huit joëlettes, d'autres engins adaptés: VTT, fauteuils-skis ou encore luges de ski de fond. L'association a bénéficié d'un soutien de l'Etat lors de son lancement. «Nous proposons nos engins aux institutions mais aussi aux particuliers, précise Christine Michel. Nous notons un pic des demandes depuis deux ans.»

www.loisirspourtous.ch

Articles en relation

La loi sur le handicap à l'école retourne à l'étude

Grand Conseil La loi sur la pédagogie spécialisée traitant des élèves handicapés a été renvoyée. Il reste trop de questions ouvertes, estiment les élus. **Plus...**

Par Lise Bourgeois 11.03.2015